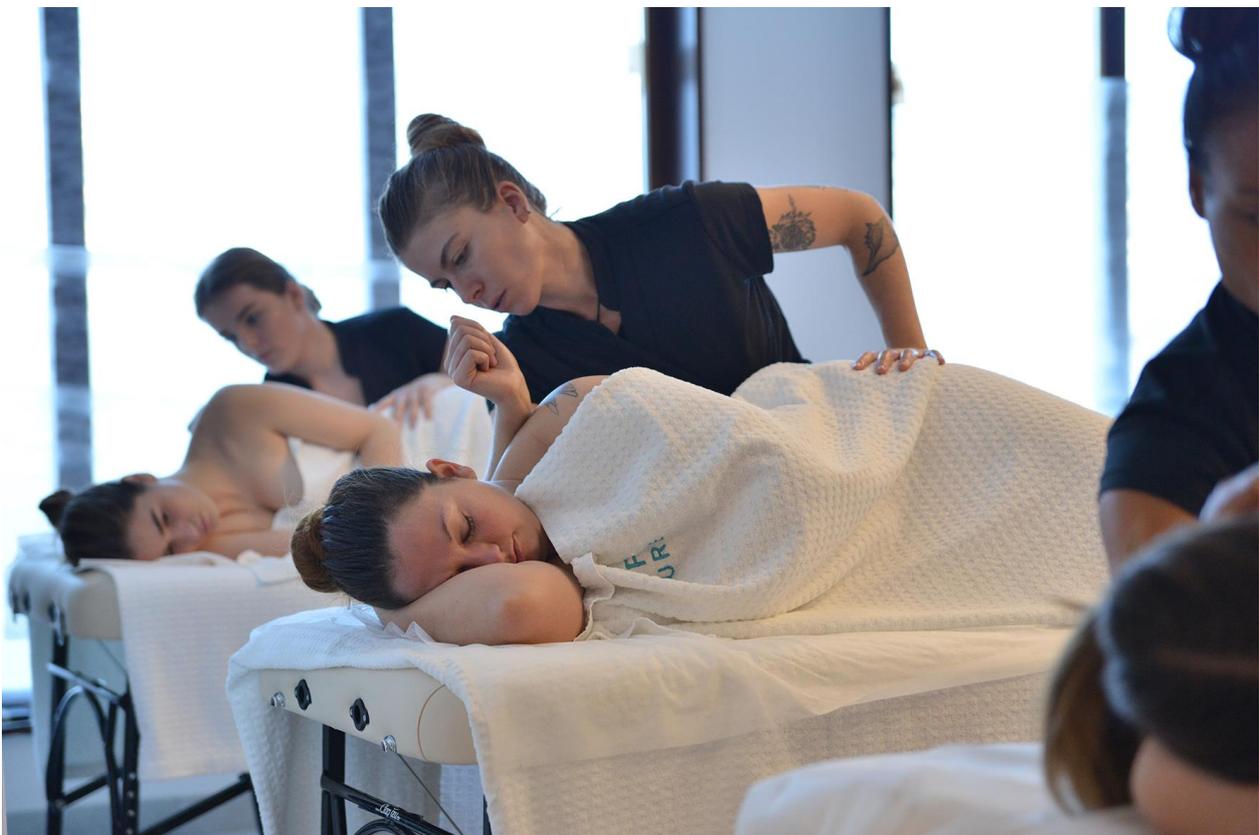


FORMATION EN ALTERNANCE

PRATICIEN SPA

Programme saison d'hiver 2024-2025



Un praticien spa est un spécialiste des soins et de bien être pratiqués en spa.
Il occupe un poste clé auprès des clients : de l'accueil à la réalisation des soins.
Il est entièrement dévoué à leur détente.

I. PUBLIC & PRE-REQUIS

Tout public, de plus de 18 ans, éligible aux contrats de professionnalisation pour adultes souhaitant acquérir des compétences et une expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail rémunéré et de disposer d'une formation sur mesure, adaptée aux besoins réels et spécifiques de l'entreprise et aux besoins du bénéficiaire.

Prérequis

- Etre titulaire d'un CAP Esthétique-Cosmétique ou d'une première expérience professionnelle significative qui est un plus sans être obligatoire
- Etre motivé et avoir un bon relationnel
- Savoir utiliser les outils multimédias et internet
- Connaître l'anglais intermédiaire à l'oral et à l'écrit est nécessaire (comprendre et formuler des phrases simples)

II. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES – COMPETENCES VISEES

- Connaître les aspects et exigences du métier et de son environnement
- Accueillir, conseiller la clientèle, y compris en anglais, sur les prestations et les différentes gammes et familles de produits du spa et vendre des produits et des prestations de soins spécifiques au spa
- Préparer, organiser le poste de travail ou l'espace de soins dans un spa
- Réaliser des techniques de modelage relaxant
- Réaliser des techniques de modelage énergétique et tonique

Finalité du contrat de professionnalisation expérimental

Obtention de la Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention Collective «Esthétique-Cosmétique» - Niveau 4A - Coefficient 175.

Modalité d'organisation

Du 4 novembre 2024 au 15 mai 2025 avec alternance formation/situation de travail en entreprise.

Rythme de l'alternance

6 semaines de formation

19 semaines en entreprise (spa de station de sports d'hiver)

Dates de la formation

Du 4 novembre 2024 au 13 décembre 2024 et les 24 & 25 avril 2025

Période de travail en entreprise

Du 16 décembre 2024 au 20 avril 2025

III. PROGRAMME GENERIQUE DE FORMATION

Etape	Date	Objectifs pedagogiques – Compétences visées	Nombre d'heures
1	Du 04/11 au 13/12/24	MODULE A - Connaître les objectifs de la formation, découvrir l'environnement professionnel, les caractéristiques et les exigences du métier de praticien spa	201
		MODULE B – Accueillir, conseiller la clientèle, y compris en anglais, sur les prestations et les différentes gammes et familles de produits du spa et vendre des produits et des prestations de soins spécifiques au spa	
		MODULE C - Préparer, organiser le poste de travail ou l'espace de soins dans un spa	
		MODULE D – Réaliser des techniques de modelages relaxants	
		MODULE E - Réaliser des techniques de modelages énergétiques et toniques	
		MODULE ANGLAIS - Maîtriser l'anglais technique et professionnel utilisé dans le métier	
2	24 et 25 avril 2025	MODULE SESSION DE VALIDATION Analyser le retour d' expériences en entreprise d'accueil par rapport à la formation avec le formateur praticien professionnel Rapport/mémoire sur la période de travail en entreprise Présentation et entretien devant un jury de professionnels Bilan de la formation Questionnaire de satisfaction des stagiaires	14
TOTAL DES HEURES			215

Durée :

215 heures de formation générale, professionnelle et technologique, d'évaluation et d'accompagnement

IV. CONTENU DE LA FORMATION - MODULES

MODULE A - Connaître les objectifs de la formation, découvrir l'environnement professionnel, les caractéristiques et les exigences du métier de spa praticien

- Connaître l'univers d'un centre spa et le travail en saison
- Connaître le secteur professionnel, les caractéristiques du marché et l'univers de travail d'un spa praticien
- Connaître les caractéristiques du métier de praticien spa en station thermale, son environnement ainsi que les outils, les conditions de travail et les règles du métier
- Connaître les recommandations et mesures sanitaires liées à la COVID-19 dans les locaux pédagogiques de formation

MODULE B – Accueillir, conseiller la clientèle, y compris en anglais sur les prestations et les différentes gammes et familles de produits du spa et vendre des produits et des prestations de soins spécifiques au spa

- Prendre son poste avec une tenue soignée conforme aux règles du spa
- Acquérir les attitudes et techniques d'accueil verbal et non verbal pour optimiser la qualité de la relation client
- Identifier les besoins, les envies et les attentes du client en utilisant l'écoute active et établir une relation "sur mesure"
- Écouter et reformuler clairement afin de valider la compréhension de la demande du client
- Acquérir les connaissances en techniques de vente : phrases essentielles de la vente, de l'argumentaire et de la négociation commerciale afin d'être en mesure de réaliser une vente additionnelle ou complémentaire
- Maîtriser les termes techniques utilisés et bien connaître les différentes gammes, familles de produits et les prestations de soins, lors de la réservation et de la vente de produits ou de soins

MODULE C - Préparer, organiser le poste de travail ou l'espace de soins dans un spa

- Préparer le poste de travail et veiller au maintien de l'organisation des espaces de soins
- Préparer les espaces de soins en respectant les facteurs d'ambiance et les codes culturels du soin
- Participer à la gestion du stock de produits du spa et à l'approvisionnement du poste de travail

MODULE D - Réaliser des techniques de modelage relaxant

- Préparer le ou la client(e) au soin : prendre en charge le client de l'accueil à la prise de congé
- Exécuter des techniques de modelage relaxant : réaliser les différentes techniques de massage bien-être relaxant avec ou sans accessoires. Exécuter des techniques manuelles de modelage corporel appropriées au soin afin de détendre le ou la cliente (effleurages, lissages, manœuvres enveloppantes) et dans le respect du protocole de soin établi, massages : relaxant, facial et crânien.
- Exécuter les techniques de modelage relaxant spécifiques aux thermes de Gréoux les Bains

MODULE E - Réaliser des techniques de modelage énergétique et tonique

- Préparer le ou la client(e) au soin : prendre en charge le client de l'accueil à la prise de congé
- Exécuter des techniques de modelage énergétique et tonique – Exécuter des techniques de massage appropriées au soin (pressions glissées, pressions profondes, torsions, frictions, pétrissages, percussions, étirements, vibrations...) selon la zone du corps (dos, jambes, buste, bras, tête) et dans le respect du protocole de soin établi, massage sportif, suédois, deep tissu.
- Exécuter les techniques de modelage énergétique spécifiques aux thermes de Gréoux les Bains

MODULE ANGLAIS - Maîtriser l'anglais technique et professionnel utilisé dans le métier

- Connaître et maîtriser le vocabulaire technique et spécifique de son domaine d'activité
- Être à l'aise dans une conversation simple en situation d'accueil du client
- Améliorer son expression écrite et savoir rédiger les principaux écrits professionnels

MODULE SESSION DE VALIDATION

- Finaliser la rédaction du rapport/mémoire sur la période de travail en entreprise et le présenter lors d'un entretien devant un jury de professionnels du métier
- Se préparer à la soutenance orale devant le jury, mise en situation : oral blanc, entraînement individuels, conseils méthodologiques pour soutenir son projet et gérer son temps
- Présentation et entretien devant un jury de professionnels

Remise de l'attestation de fin de formation par EFPPA.

Remise de l'attestation de compétences acquises par l'entreprise d'accueil.

V. METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

La formation sur mesure a été coconstruite avec le commanditaire GEIQ MER ET MONTAGNE et l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains (Chaîne Thermale du Soleil).

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont actives et participatives. Elles sont variées, adaptées au public et aux objectifs pédagogiques à atteindre : pédagogie inversée, étude de cas, résolution de problème, cours magistral, visite pédagogique, mini projet, débat, travail individuel et de groupe, mise en situation professionnelle réelle simulée, jeu de rôles, atelier, séance multimédia.

L'approche pédagogique, adaptée aux besoins et attentes des entreprises, conjugue apports théoriques et pratiques. Elle est principalement fondée sur la pratique et l'apprentissage permettant à l'apprenant de se confronter à des mises en situations réelles professionnelles proches de la réalité.

La formation est réalisée par module et personnalisée en présentiel et à distance : elle prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif ainsi que la dimension sociale des apprentissages dans une perspective d'autonomisation professionnelle. Elle donne également aux apprenants des outils de développement personnel pour réussir et évoluer : gestion du temps et du stress, développement de la confiance en soi et des solutions pour mieux utiliser leurs acquis.

Moyens et matériels pédagogiques affectés à la formation

Les stagiaires sont formés pour la partie de formation générale en présentiel ou à distance et pour la partie de la formation professionnelle et technique en présentiel dans un environnement de travail similaire au futur métier. Le matériel utilisé par les formateurs et les apprenants est du matériel professionnel approprié.

Salle(s) de cours

- Salles de cours d'une capacité moyenne de 30 stagiaires
- 1 vidéo projecteur avec écran de visualisation
- 1 tableau papier

Salle(s) pédagogique(s)

- Reconstitution d'un spa pédagogique

Supports pédagogiques à disposition des stagiaires

- Espace dédié à chaque stagiaire avec accès sécurisé sur l'application PEARLTREES stagiaires
- Mise à disposition de supports pédagogiques de formation : exercices pratiques, supports de cours, fiches d'activités, bibliographie, quizz...

VI. MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DE LA FORMATION

Attestation d'assiduité signée par les apprenants et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel ou justificatifs des travaux et évaluations réalisés lors des séquences à distance.

VII. EVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

Modalités d'évaluation

L'évaluation régulière des connaissances et des compétences techniques et comportementales de l'apprenant se fera en contrôle continu par les formateurs sous forme d'épreuves orales, écrites et de mises en situations professionnelles réelles reconstituées. Elle sera effectuée tout au long de la formation à l'aide d'outils pédagogiques appropriés pour mesurer la progression pédagogique individuelle de chaque apprenant.

Afin d'adapter le parcours de formation au plus près du besoin de l'apprenant, un positionnement des compétences à l'entrée en formation et un bilan entretien des acquis à mi-parcours de la formation seront réalisés avec les apprenants et un repositionnement sera effectué en fonction de la progression du stagiaire. L'évaluation finale permettra de mesurer les connaissances, compétences professionnelles et comportementales acquises en formation et les résultats seront transmis à l'entreprise d'accueil grâce à une fiche relais.

Questionnaire de satisfaction des formateurs en fin de formation par les apprenants.

Questionnaire de satisfaction globale en fin de formation par les apprenants.

Sanction de la formation

Obtention de la Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention Collective « Esthétique-Cosmétique » - Coefficient 175.

Modalités de la validation par le jury de professionnels

1. Résultats de l'évaluation continue des acquis des connaissances et des compétences en fin de formation : savoir (connaissances), savoir-faire technique (aptitudes et capacités) et savoir-être (attitudes comportementales) de l'apprenant en formation
2. Résultats de l'évaluation des compétences en entreprise (savoir-faire et savoir-être de l'alternant) par le tuteur de l'entreprise utilisatrice
3. Résultats de l'évaluation écrite du rapport/mémoire élaboré par l'alternant sur la période de travail en entreprise et de l'évaluation de la soutenance orale de ce mémoire par le jury de professionnels

Une attestation d'obtention de la Qualification Professionnelle reconnue dans les classifications de la Convention Collective « Esthétique-Cosmétique » - Coefficient 175.

Une attestation individuelle de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis des compétences et des connaissances est délivrée par l'organisme de formation à l'apprenant.

VIII. ENCADREMENT

Une équipe d'encadrants et de formateurs praticiens professionnels.

Une équipe de formateurs professionnels de terrain : les formateurs, pour la plupart bilingues, sont des praticiens experts dans leur domaine d'intervention ayant un minimum de 3 années d'expériences professionnelles dans l'exercice du métier.

Les formateurs praticiens professionnels sont encadrés par un référent de formation en charge de la coordination et du suivi pédagogique et administratif des formations.

Nom - Prénom	Diplôme ou titre et/ou expérience professionnelle	Qualification professionnelle en lien avec le contenu de la formation
FRICOUT Pierre	BEES 1er et 2ème degré ski alpin Licence de géologie	Gérant du centre de formation EFPPA
HEMART Marine	BTS Esthétique-Cosmétique 10 ans d'expérience professionnelle en tant que gestionnaire commerciale et opérationnelle de SPA	Référente de formation
JAROUSSE Nathalie	17 ans d'expérience professionnelle en tant que masseuse, 6 ans en tant que spa manager.	Formatrice théorique et pratique
VIGUET CARRIN Carole	15 ans d'expérience professionnelle en tant que masseuse, spa praticienne en spa haut de gamme.	Formatrice théorique et pratique
TROUILLER Cécile	Maîtrise en communication 17 ans d'expérience professionnelle directrice spa	Formatrice théorique et pratique
GHOSTINE Danielle	CELTA Anglais Cambridge Assessment English 16 ans d'expérience dans le tourisme et l'enseignement de l'anglais	Formatrice théorique et pratique

IX. LIEUX DE LA FORMATIONSalle(s) de cours

Salle du Parc - 73260 La léchere

Spa pédagogique(s)

Thermes de La Lechere 73260

Accessibilité des locaux par les personnes en situation de handicap et de mobilité réduite.

X. SESSION DE FORMATION

Formation en groupe(s) de 5 à 20 apprenants.

XI. HORAIRES DE FORMATION

8h30- 12h00 et 13h30-17h00

XII. CONTACTS

Marine HEMART - Référente de formation

Gaëlle CHAMOUSSIN – Référente administrative

E-mail : info@efppa.com

Tel : 04.79.00.29.83